

Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mil dix-neuf le 19 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14  
Nombre de présents : 13

**Étaient présents** : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth, GENTIL Franck.

**Absente excusée** : CARRION Adèle (donne pouvoir à APPRIEUX Angéline),

**Date de la convocation** : 12 septembre 2019

**Secrétaire de séance** : GUERRERO Elisabeth

Objet de la délibération : Demande de subvention Département et DETR travaux école

Mme le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, des travaux vont être effectués pour l'aménagement de l'école.

Le coût s'élève à 876 489.51 € HT

Mme le Maire propose de demander une subvention aux services de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et au Département dans le cadre du lancement du « Plan écoles ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Mme le Maire, par 14 voix pour, à procéder à ces demandes de subvention et à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 19 septembre 2019



**Le Maire,**  
Angéline APPRIEUX

